

**Soutiens départementaux en faveur
de l'innovation et de la recherche**

Rapport n° CP/2011/94

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule innovation et ens. supérieur

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation divers soutiens en faveur de l'innovation et de la recherche, destinés à :

- l'animation des trois pôles de compétitivité Pôle Innovations Thérapeutiques, Pôle Véhicule du Futur et Pôle Fibres,
- au fonctionnement 2011 du réseau de valorisation Conectus Alsace,
- au financement des '4èmes Journées internationales d'éthique'.

Soutien à l'animation des pôles de compétitivité

Vecteurs privilégiés de la politique économique nationale, les pôles de compétitivité rassemblent des entreprises, des acteurs de la formation et de la recherche et les collectivités locales d'un territoire. Aux côtés des autres collectivités, le Département s'est engagé dès 2005 dans le soutien au fonctionnement des 3 pôles de compétitivité alsaciens labellisés par l'Etat : « Innovations thérapeutiques » qui utilise la marque « Alsace BioValley », « Véhicule du futur », renommé « ID4Car », et « Fibres naturelles Grand Est » renommé « Fibres ».

Une enveloppe de 110 000 euros par an est consacrée depuis 2009 au soutien de l'animation des pôles, conformément aux contrats de performance 2009-2011 des trois pôles, qui définissent pour chaque pôle les partenaires, modalités de gouvernance et de financement, stratégie et feuille de route. Ces contrats de performance prévoient également une montée en puissance des financements privés pour l'animation.

Au budget primitif 2011, 110 000 euros ont été inscrits pour le soutien à l'animation des trois pôles. Il est proposé de reconduire le soutien à l'animation dans les mêmes termes qu'en 2009 et 2010.

Pôle Innovations thérapeutiques (Alsace Biovalley)

Le Pôle IT est reconnu « pôle à vocation mondiale ».

La stratégie du pôle s'articule autour de trois axes :

- Renforcer la compétitivité des acteurs de la filière au travers d'un ensemble de services (en particulier le montage et l'aide au financement de projets R&D collaboratifs),
- Renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire / de la filière alsacienne Sciences de la vie et Santé au travers de projets structurants (plateformes d'innovation, formations, infrastructures),
- Renforcer le positionnement et la notoriété d'Alsace BioValley à l'international et ainsi favoriser le déploiement des PME sur les marchés étrangers tout en positionnant favorablement l'Alsace comme terre d'accueil pour les entreprises étrangères désireuses de se développer sur les marchés européens.

Pour 2011, le pôle IT Alsace BioValley continuera à impulser et soutenir le développement de grands projets d'infrastructures scientifiques d'excellence en Alsace, au service des industries et laboratoires de recherche, afin de placer l'Alsace au tout premier plan mondial de l'innovation thérapeutique, gage majeur d'attractivité pour l'implantation future de nouvelles entreprises.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'accorder au pôle IT une subvention de 90 000 € pour 2011.

Pôle Véhicule du Futur

Le pôle « Véhicule du Futur – ID4Car » est un pôle à vocation nationale, dont l'objectif est de favoriser l'innovation en lien avec l'automobile :

- systèmes et services de mobilité,
- systèmes d'intelligence de conduite,
- véhicules urbains et périurbains,
- technologies durables pour les transports terrestres.

Pour 2011, le pôle Véhicule du Futur va développer les actions suivantes :

- augmenter et diversifier son réseau d'acteurs mobilisables,
- accroître le développement des projets collaboratifs (objectif : 15 projets pour 2011),
- recherche de collaborations au niveau européen et de financements européens,
- structurer les compétences de formation spécifique sur le territoire, pour accompagner la montée en compétence des entreprises.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'accorder au pôle Véhicule du Futur une subvention de 5 000 € pour 2011.

Pôle Fibres

Le pôle Fibres a pour objet le développement de projets pour les matériaux fibreux et les éco-matériaux à destination des marchés de l'habitat, de la filière environnement, de l'industrie, de la santé...

Le pôle s'est fixé l'ambitieux objectif d'être leader dans les éco-matériaux à horizon 2015, en travaillant sur le développement de matériaux durables et performants techniquement via :

- Les fibres et matériaux bio-sourcés,
- Les fibres et matériaux multifonctionnalités,
- L'éco conception et les techniques de modélisation.

En 2010, le Pôle Fibres a intégré 30 nouveaux membres, labellisés 32 projets, multiplié les mises en réseau des chercheurs avec les industriels grâce aux techno-dating.

Pour 2011, le Pôle Fibres va :

- Poursuivre son rôle d'animateur du réseau, en organisant les techno-dating, des conférences sur les éco-matériaux, en organisant des groupes de travail sur les thèmes clés du Pôle...
- Développer ses trois projets structurants : CIMECO, ECOLICEL, et WISE,
- Renforcer sa gouvernance afin de mieux répondre aux attentes des membres.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'accorder au Pôle Fibres une subvention de 15 000 € pour 2011.

Soutien au réseau Conectus Alsace

Créé en 2006 à la suite de l'appel à projet de l'Agence Nationale de la Recherche pour la « mutualisation de la valorisation », Conectus Alsace est un réseau qui fédère les acteurs de la recherche publique alsacienne.

Cette structure a pour objectif d'être la passerelle entre la recherche publique présente en Alsace et les entreprises, afin de :

- favoriser les partenariats public-privé ainsi que le transfert de technologies,
- permettre aux entreprises d'accéder à des technologies testées et validées, et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé d'experts scientifiques.

Conectus Alsace ne dispose pas d'une personnalité juridique propre et s'appuie donc sur l'ensemble de ses membres pour effectuer des actes courants. Le réseau regroupe l'Université de Strasbourg (UdS), l'Université de Haute Alsace (UHA), l'INSA, l'ENGEES, les HUS, le CNRS, et l'INSERM.

En 2010, Conectus a poursuivi les actions suivantes :

- détection et structuration de l'offre, afin de faciliter les collaborations entre les centres de recherche publique et les entreprises. Pour cela le réseau Conectus rend plus visibles les savoir-faire et équipements existants, notamment au moyen d'une cartographie des compétences,
- accompagnement et financement de la maturation de projets innovants au moyen d'un fonds de maturation,
- un point d'entrée unique pour les entreprises dans leurs démarches d'innovation et de recherche de compétences issues des laboratoires de recherche,
- communication vers le milieu socioéconomique sur les compétences des laboratoires.

Pour 2011, Conectus va poursuivre ses missions d'aide à l'accès à la recherche et l'innovation, afin de renforcer la visibilité et le positionnement du territoire en phase avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'innovation.

Compte tenu de l'importance de l'innovation pour l'attractivité et le dynamisme du territoire, et en conformité avec les orientations issues de la démarche de révision des politiques départementales, il vous est proposé d'accorder une subvention de 40 000€ à l'Université de Strasbourg au bénéfice du réseau Conectus Alsace, conformément au plan de financement présenté.

Soutien aux « 4èmes Journées internationales d'éthique : l'automne de la vie, enjeux éthiques du vieillissement »

Le Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique (CEERE) rattaché à l'Université de Strasbourg, organise, en partenariat avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, les « 4èmes Journées internationales d'éthique ». Consacrées à « l'automne de la vie : enjeux éthiques du vieillissement », cette manifestation se déroulera du 23 au 26 mars prochain.

Réunissant des chercheurs et professionnels de la gérontologie, ce colloque propose de s'interroger de manière transdisciplinaire sur les questions d'éthique liées au vieillissement : l'accès aux soins, l'emploi des seniors, la gestion de la dépendance, les soins palliatifs, l'euthanasie, etc.

La manifestation sera découpée en demi-journées thématiques, organisées sous forme de conférences données par des spécialistes, et suivies d'un temps de débat.

Le budget global de la manifestation est estimé à 235 000 euros, financé notamment par les droits d'inscription, les participations des Universités et les subventions publiques.

Compte tenu de l'importance que le Département accorde au sujet traité par les « 4èmes Journées internationales d'éthique », il vous est proposé d'attribuer une subvention de 12 000 euros à l'Université de Strasbourg – cellule congrès.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
25693	65-6574-90	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
25882	65-65738-23	50 000,00 €	50 000,00 €	40 000,00 €
32061	65-6574-23	135 000,00 €	135 000,00 €	12 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention de soutien à l'animation des pôles de compétitivité de :

- . 90 000 € pour le pôle Alsace BioValley*
- . 15 000 € pour le pôle Fibres*
- . 5 000 € pour le pôle véhicule du futur*

- approuve les conventions financières à intervenir avec chacun des trois pôles précités (conventions établies selon le modèle annexé au règlement financier départemental), et autorise son président à les signer. Les subventions de soutien à l'animation des pôles de compétitivité seront versées selon les modalités suivantes :

- . pour le pôle Alsace Biovalley : versement de 50% de la subvention à la signature de la convention, et versement du solde de la subvention au deuxième semestre 2011 sur présentation d'un bilan intermédiaire d'activité et d'un état des dépenses réalisées,*
- . pour les pôles Véhicule du Futur et Fibres : versement de la totalité de la subvention à la signature de la convention.*

La Commission permanente décide également d'attribuer à l'Université de Strasbourg (UdS) :

- une subvention de 40 000 euros au titre du soutien 2011 au réseau Conectus Alsace,*
- une subvention de 12 000 euros au titre du soutien aux « 4èmes Journées internationales d'éthique », organisées à Strasbourg du 23 au 26 mars 2011.*

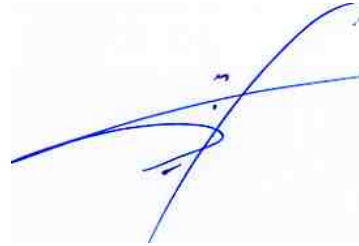
En outre, la Commission Permanente approuve la convention financière à intervenir entre le Département et l'UdS (convention établie selon le modèle annexé au règlement financier départemental), et autorise son président à la signer.

Les subventions attribuées à l'UdS seront versées selon les modalités suivantes:

- . soutien au réseau Conectus Alsace : versement de 50% de la subvention à la signature de la convention, et versement du solde de la subvention au deuxième semestre 2011 sur présentation d'un bilan intermédiaire d'activité et d'un état des dépenses réalisées,*
- . soutien au colloque « 4èmes Journées internationales d'éthique » : versement de 50% de la subvention dès notification de la subvention, et versement du solde sur présentation d'un justificatif des dépenses réalisées.*

Strasbourg, le 25/01/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL